

Département fédéral de justice et police
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Par email: christian.sager@bj.admin.ch

Berne, le 14 janvier 2019/ nr
VL_EIMP_coopération_institutions_
pénales_internationales

Modification de l'art. 1 EIMP - combler les lacunes dans le domaine de la coopération avec les institutions pénales internationales
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Monsieur,

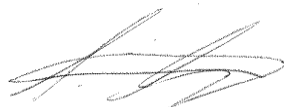
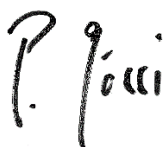
Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient la proposition de modification de la loi fédérale sur l'entraide pénale internationale (EIMP). La révision proposée permettra un meilleur respect des obligations internationales de la Suisse en matière d'entraide judiciaire avec les institutions pénales et contribuera également à combler une lacune de la loi.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréez, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale

Samuel Lanz